

PROJET POLITIQUE DE LA FFVL OLYMPIADE 2018 - 2020

« L'air est notre élément, la nature notre milieu, la sécurité notre priorité »

Le présent document décrit le « projet politique » de la FFVL et constitue notre feuille de route pour la prochaine olympiade, en continuité avec les précédentes.

Trame des actions fédérales pour les quatre prochaines années, il en fixe les grandes lignes directrices à partir des raisons d'être de notre fédération et des missions institutionnelles, qui nous sont fixées par l'État, liées à notre statut de fédération délégataire.

Dans ce contexte, il fixe les objectifs prioritaires spécifiques à notre fédération, proposés et discutés lors de notre Assemblée Générale de mars 2017 et validés par le Comité directeur du 13 mars 2017.

Ce document a également servi de base pour établir, en partenariat avec notre ministère de tutelle, la convention d'objectifs qui doit nous permettre de mener à bien ces missions et de nous en donner les moyens humains et financiers.

Les raisons d'être de toute fédération sportive

- Promouvoir les activités sous délégation, donner l'envie de découvrir ces disciplines et en faciliter l'accès à tous.
- Fédérer notre structure associative (y compris les professionnels, ce qui est une spécificité reconnue de la FFVL) en accompagnant bénévoles, clubs, professionnels, écoles dans leurs actions.
- Pour les activités sportives en « environnement spécifique », créer une culture par rapport aux risques permettant à nos licenciés de pratiquer plus et mieux.

Les axes ministériels préférentiels, détaillés plus loin

- Développement du handisport
- Intégration sociale et citoyenne par le sport
- Prise en compte de la santé des pratiquants et des publics éloignés de la pratique sportive
- Développement d'un plan de féminisation de nos activités et de notre gouvernance
- Développement durable
- Développement du haut niveau

Dans ce contexte, les objectifs prioritaires de la FFVL pour 2018-2020, détaillés plus loin, sont les suivants :

- Développement d'une culture de gestion des risques pour assurer la sécurité des pratiquants
- Poursuite d'une politique de gestion des sites
- Accompagnement des clubs

1) Les raisons d'être de notre fédération

Répondre aux besoins de tous les licenciés et permettre la découverte et la pratique de nos activités sportives, assurer leur développement.

Notre fédération s'est constituée historiquement grâce à des pionniers, attirés par la formidable liberté de découvrir ce nouvel élément qu'est l'élément aérien, conscients de la responsabilité qu'ils avaient d'organiser cette découverte pour la faire partager à un public plus large, et désireux que cette pratique puisse se développer de façon organisée, dans la maîtrise des risques et dans le respect du milieu naturel.

Au fil des années, l'air a séduit d'autres formes de pratiques et notre fédération a fait preuve d'ouverture pour les accueillir et les faire bénéficier de l'expérience acquise. Elle a su aussi intégrer des activités plus traditionnelles comme le cerf-volant et le boomerang et construire une vraie cohérence autour du concept de culture de l'air, concept mis en pratique notamment à travers le dispositif trans-générationnel « Educ'en Ciel ».

2) Les missions qui nous sont confiées par l'État

Permettre un accès plus facile à tous ceux qui sont éloignés des pratiques sportives du fait de leur situation sociale et/ou personnelle pour que le sport joue tout son rôle social :

- accessibilité aux personnes en situation de handicap ;
- intégration sociale et citoyenne ;
- amélioration de la santé pour les pratiquants et pour des publics aujourd'hui éloignés de la pratique sportive ;
- plan de féminisation pour aller vers l'égalité entre femmes et hommes devant nos activités et dans la gouvernance de la fédération ;
- mission historique et régaliennne de toute fédération sportive : Viser l'excellence pour nos sportifs de haut niveau, et pour la FFVL, rester une nation de référence mondiale en termes de performances sportives;
- Inscription de nos activités dans une logique de développement durable.

3) Éléments de contexte

3.1) Cadre institutionnel et administratif. La nouvelle organisation territoriale

À la suite de la nouvelle organisation territoriale et du regroupement des régions, la France métropolitaine a vu son nombre de régions ramené de 22 à 13. En 2016/2017, toutes nos ligues se sont organisées pour reproduire ce modèle d'organisation.

La dimension géographique des nouvelles régions va cependant devoir nous conduire à des adaptations nécessaires.

La loi NOTRe (nouvelle organisation territoriale de la République) c'est aussi un regroupement des EPCI (établissements publics de coopération intercommunale) dont il nous faudra également tenir compte. Nos ligues régionales et nos comités départementaux auront un rôle nouveau à jouer à définir en cohérence avec le niveau fédéral national.

3.2) FFVL, fédération pluridisciplinaire

Sports de pleine nature, dits « à contraintes particulières » ou « en environnement spécifique » !

Ces caractéristiques donnent à nos disciplines ce qui en fait l'attrait, mais elles impliquent aussi une prise en charge collective parfois complexe, par les différents niveaux de nos structures fédérales. Notre ligne de conduite qui a consisté à s'appuyer sur les disciplines historiques, delta et parapente, pour structurer la vie fédérale et diffuser les bonnes pratiques, notamment à travers la progressivité de cursus de formation réfléchis, est tout à fait compatible avec la spécificité des autres disciplines qui peuvent, notamment grâce à une bonne prise en charge par les comités nationaux trouver les moyens autonomes de leur développement dans le cadre fédéral.

Cette pluridisciplinarité implique quelques précautions de méthode pour éviter la dispersion et ne pas perdre de vue nos fondamentaux, mais la complémentarité de nos disciplines fait aussi notre richesse et notre attractivité. C'est un atout pour les pratiquants qui trouvent ainsi au sein d'une même fédération, la possibilité, selon leur âge, leurs goûts, la saison ou la région de se spécialiser ou de passer d'une discipline à l'autre, tout en restant dans la même grande famille des pratiquants de l'air.

Concernant spécifiquement le kite sur eau pour lequel la délégation a été retirée, et malgré l'incertitude que fait peser dans l'immédiat l'attente de la décision du Conseil d'État, sur le recours que nous avons déposé contre la décision du Ministère des Sports, notre fédération est en mesure d'envisager sereinement les deux éventualités :

1. Dans l'hypothèse où le Conseil d'État restituerait à notre fédération la légitimité de sa délégation pour le kite sur eau, la FFVL pourra continuer ses projets lancés depuis 2002 avec des moyens ministériels à la hauteur des ambitions qui sont aujourd'hui permises par tout le développement déjà effectué par notre fédération, notamment avec les réseaux de clubs, d'écoles et de sites. Mais le plus grand défi sera sans doute de se réapproprier le haut niveau et d'assumer cette mission prioritaire liée à la délégation.
2. Dans l'hypothèse où la décision ne serait pas favorable, la pérennité des disciplines historiques, toujours en développement, permettra aux pratiquants du kite sur eau de continuer à trouver au sein de la FFVL, un accueil légitimé par le fait qu'elle est la seule fédération à promouvoir le kite sous toutes ses formes, et dans d'autres milieux (terre, neige). Les pratiquants licenciés du kite sur eau continuent à préférer majoritairement, pour la vie de leur club et leur pratique quotidienne, rester fidèles à la FFVL.

Le CNK devra alors, au sein de l'organisation fédérale, jouer un rôle moteur et assumer pleinement sa responsabilité en la matière.

3.3) Une organisation fédérale par disciplines

La dernière olympiade a vu l'extension à toutes les disciplines des comités nationaux pour rapprocher la fédération des pratiquants de chaque discipline, et une meilleure formalisation de leur rôle dans les instances fédérales.

Nous devons travailler à renforcer et finaliser cette nouvelle organisation, ainsi que ses modes de fonctionnement.

Les comités nationaux doivent contribuer à définir la politique fédérale et à la décliner pour leur activité, par la tenue de réunions régulières, centrées sur chaque pratique et sur différents thèmes : évolution du matériel, de la formation, sécurité.

Les CN ont pour objectif d'être le plus possible en phase avec les besoins de leurs pratiquants et de leurs attentes en matière de services.

3.4) Une fédération en bonne santé

La FFVL a fait la preuve de sa capacité à se transformer pour mieux répondre aux demandes de son ministère, aux besoins des licenciés et des pratiquants.

Notre fédération a progressé en effectifs et en maturité depuis 40 ans, elle a toujours su concilier missions gouvernementales et intérêts des pratiquants :

- hausse globale du nombre de licenciés ;
- des résultats sportifs au plus niveau dans toutes les disciplines ;
- des Assemblées Générales et des réunions bien suivies qui marquent une adhésion aux propositions politiques mises en œuvre ;
- une gestion saine et prudente.

Bien sûr, il reste des points d'amélioration à trouver et à mettre en œuvre dans la recherche d'une proximité plus grande entre la fédération et les pratiquants, dans la mise en cohérence de tous les projets et actions, et dans la recherche de partenaires pour nous aider à concrétiser plus d'idées. Ceci dans une tendance budgétaire qui est contrainte et qui risque de l'être de plus en plus.

La communication est un sujet essentiel dans lequel nous devons encore progresser.

4) Les objectifs prioritaires spécifiques de notre fédération

Les trois axes majeurs définis en 2014 pour l'olympiade précédente restent d'actualité.

- Donner l'envie de découvrir nos disciplines et en faciliter l'accès pour tous.
- Permettre à nos licenciés de pratiquer plus et mieux.
- Accompagner nos bénévoles, nos structures et les professionnels dans leurs actions.

Le contexte général nous amène à les préciser et/ou à mettre l'accent sur quelques priorités.

4.1) Un des objectifs prioritaires de 2014 garde toute son actualité en 2017 : la sécurité

Un travail important a été effectué.

Il faut bien évidemment continuer dans cette voie, car nul ne saurait ignorer et se satisfaire du nombre d'accidents. LA FFVL considère qu'il est impératif d'aller plus loin, et de faire progresser, à tous les niveaux, une solide culture de la maîtrise des risques dans nos activités.

Notre réseau de clubs, au plus près des pratiquants, doit être impliqué dans cette démarche initiée par nos commissions Sécurité et technique, Formation, par notre labo-test, véritables pôles de ressources, de compétences et de connaissances, qui ont à cœur de les faire partager.

Un élément fondamental, en cours de définition, est la mise en avant de « référents sécurité » au sein des clubs, dont le rôle sera de rappeler cette priorité et de la décliner par des actions concrètes.

Autre point qui touche la sécurité mais qui traverse toutes les actions de la fédération est le développement de la pratique encadrée pour tous et à tous les niveaux. Cette approche sera déclinée dans tous les Comités Nationaux et dans toutes les commissions.

4.2) Les espaces de pratique

Notre environnement change, la préservation de nos espaces de pratique et leur mise à niveau devient un élément essentiel à la pérennité de notre pratique. Dans un contexte qui évolue (espace aérien, Natura 2000...), la FFVL travaille depuis toujours avec ses structures déconcentrées à la gestion et à la préservation des "terrains de jeu" des pratiquants. Ces actions doivent être poursuivies.

La défense et le développement de nos espaces de pratique sont essentiels et leur juste partage avec les autres utilisateurs ainsi que la sensibilisation au respect des milieux naturels et des règles d'usage sont en cela incontournables.

L'accent devra être mis sur les terrains les plus fragiles, notamment les atterrissages dans les zones à forte densité ou les sites très fréquentés. La fédération doit être en première ligne pour gérer les espaces de pratique et surtout les sites de vol, afin de ne pas être considéré comme « un simple usager ».

4.3) Accompagnement des clubs

Piliers de l'organisation fédérale, les clubs ont de nombreux rôles à jouer. Ce qu'ils font avec efficacité et enthousiasme principalement dans les domaines de la gestion des sites de pratique, de l'organisation de manifestations ou d'activités collectives.

C'est sur ce dernier point que la fédération entend mieux accompagner ses clubs pour les aider à être plus dynamiques avec les « référents sécurité » et en les incitant à proposer aux licenciés plus d'activités organisées/encadrées. En effet, la promotion de la pratique "plaisir" et apaisée vers le plus grand nombre passe par une offre plus importante de journées de pratique encadrée, même pour des vols balistiques, à l'instar de ce qui se fait en montagne.

Dans ce cadre seront proposées des pratiques plus diversifiées (vol de randonnée, précision d'atterrissage, rencontres « vol et ski », formats originaux de compétition de kite et de boomerang...), y compris sous des formes compétitives amicales.

« Faire est important, faire savoir l'est tout autant ! »

Ce sujet de la communication, interne et externe, reste devant nous. L'émergence des nouveaux canaux de communication montre la nécessité de travailler ce sujet afin d'être encore plus en proximité avec nos pratiquants.

Le présent document de référence a été complété par les comités nationaux et les commissions transverses, par le détail chiffré des actions à mener.